



Institut de Soins  
Podologiques  
du Québec



## Formation professionnelle en soins podologiques

### Groupe A

Programme de 160 heures

#### Nouveau campus

5181 rue d'Amien, Local 503, Montréal-Nord

514-623-0067

Institut de  
formation

100-T

## GROUPE A

- Durée : 160 heures
- Clientèle visée infirmiers-ères (OIIQ) et infirmiers-ères auxiliaires (OIIAQ)
- Groupe : 8 personnes maximum

- Horaire : **8 h 30 à 17 h 30 les MARDIS SEULEMENT + 2 WEEKENDS**

### DATES DE COURS EN PRÉSENCIEL À MONTRÉAL

MARDIS : 21 avril + 5, 12, 19 mai + 16, 30 juin + 14 juillet\*examen théorique

WEEKENDS : 23 mai, 4 juillet\*examen pratique

### Dates des cours à distance (théorie par Zoom, travaux individuels et soins à domicile)

28 avril, 26 mai, 2 juin, 9 juin, 23 juin, 7 juillet 2026

- **NOUVELLE ADRESSE:** 5181 rue D'Amiens, local 503, Montréal-Nord, H1G 6N9
- Stationnement gratuit disponible \*dans les rues avoisinantes
- Matériel didactique : un cahier de formation sera remis au participant
- Coût de la formation : **2,295 \$** \*formation exonérée de taxes
  - Dépôt à l'inscription : 795 \$ \*non-remboursable en tout temps
  - À payer au 1er cours, le 21 avril 2026: 1,540 \$ \*40\$ pour un manuel en couleur
- Coût de la trousse de travail : **6,900\$** (environ) \*à prévoir à la 2e semaine de cours  
*\*ce montant peut changer en fonction des standards de stérilisation pour les professionnels de la santé du Québec et il inclut un autoclave de format 12L. Pour un stérilisateur 18L, prévoir environ 1100\$ de plus.*

## ATTESTATION DE RÉUSSITE

- ▶ Remise au terme de la formation à celui ou celle qui aura rencontré les critères de réussite.



Formation accréditée : 16 UEC

**En cas d'échec:** l'étudiant recevra une attestation de participation avec le nombre d'heures de présence et la mention "n'a pas atteint les objectifs de la formation".

## GROSSESSE

- ▶ Si vous êtes enceinte, vous devez vous assurer que votre grossesse n'excédera pas 24 semaines d'ici au terme de la formation. Dans l'éventualité où cette consigne ne serait pas respectée, l'Institut se réserverait le droit d'interrompre votre formation, sans possibilité de remboursement ou de report de votre inscription à un moment ultérieur.

## ENCADREMENT LÉGAL

- ▶ Toute infirmière auxiliaire qui souhaite dispenser des soins de pieds doit obligatoirement obtenir une prescription médicale ou un plan thérapeutique infirmier au préalable. Cependant, ce n'est pas requis pour la coupe d'ongles normaux.

---

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

---

- Expliquer les notions de base et les principales pathologies reliées aux pieds, aux orteils, aux ongles et à la peau.
- Appliquer les principales techniques de soins infirmiers podologiques.
- Faire usage de la terminologie adéquate en soins podologiques dans l'enseignement au patient et la consignation du dossier-client.
- Démontrer les attitudes et habiletés permettant d'exercer la pratique exemplaire du soin podologique au Québec.
- Expliquer les notions de responsabilité professionnelle et les aspects légaux liés à l'encadrement de la pratique au Québec.
- Prodiguer des soins podologiques avec rigueur, professionnalisme et savoir-être, selon les normes attendues par l'Institut de soins podologiques et dans le respect des besoins de la clientèle.

---

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

---

### CONNAISSANCES

- Exposer les normes de stérilisation et d'asepsie ainsi que les principes de prévention des infections et des blessures lors de la pratique des soins podologiques.
- Expliquer l'encadrement légal de la pratique des soins podologiques au Québec ainsi que les responsabilités professionnelles de l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire en soins podologiques.
- Connaître les limites du soin infirmier podologique afin de référer à un autre professionnel dans les moments opportuns.
- Résumer la pharmacothérapie et [ l'intégration de la prescription infirmière <sup>1</sup> ] en soins podologiques.
- Nommer les [ critères de décision sur lesquels se détermine le soin choisi <sup>2</sup> ], en fonction des pathologies et des affections du patient.
- Décrire les contre-indications relatives à l'exécution d'un soin podologique.
- Présenter les instruments faisant partie de la trousse en soins podologiques et en décrire les principes d'utilisation.
- Décrire l'anatomophysiologie du système musculo-squelettique du pied et de la jambe.
- Énoncer les pathologies du pied ainsi que les affections cutanées et unguéales.
- Identifier les étapes et composantes propres au démarrage d'entreprise pour les infirmières et infirmières auxiliaires du Québec.

<sup>1</sup> Réservée à l'infirmière prescriptrice en soins de plaies <sup>2</sup> Réservé aux membres de l'OIIQ

### COMPÉTENCES

- Monter l'espace de travail de manière à respecter la chronologie du soin et les principes d'asepsie.
- Faire une gestion judicieuse de son temps pour respecter la ponctualité du rendez-vous.
- Assurer une prise en charge du client du début jusqu'à la fin du soin.
- Procéder à la collecte de données du client avec des informations pertinentes en lien avec la nature du soin.
- Faire l'examen des pieds, de la démarche et de la chaussure du client en y annotant les constats appropriés.

- Identifier les principales pathologies ou affections du client en utilisant la terminologie juste.
- [Formuler une proposition de soins ] et obtenir le consentement du client.
- Réaliser un soin podologique complet en respectant les étapes de soins et la logique de la prévention des infections, tout en utilisant les instruments de façon appropriée et sécuritaire.
- Faire preuve de précaution au niveau du risque de blessures.
- Démontrer une capacité d'autocorrection en apportant durant le soin les rectifications nécessaires, au besoin.
- Rédiger les notes d'observation au dossier-client et [le plan thérapeutique infirmier ], selon les normes professionnelles de l'Ordre professionnel s'y afférant (OIIQ ou OIIAQ).
- Faire l'enseignement approprié et adapté aux besoins du client.
- Exécuter les principales manœuvres de massage du pied et de la demi-jambe.
- Réaliser les différentes techniques de pansement et de cousinage du pied et des orteils.
- Procéder à la stérilisation des instruments utilisés durant le soin, selon les pratiques exemplaires.

<sup>1</sup> Réservé aux membres de l'OIIQ

## **HABILETÉS RELATIONNELLES**

- Faire preuve de courtoisie lors de la prise en charge du client.
- Donner des soins attentifs, prudents et diligents.
- Adopter une attitude professionnelle.
- Communiquer avec tact et transparence avec le client pour établir un lien de confiance.
- Démontrer une écoute active quant aux besoins du client.

---

## **ÉVALUATION**

---

### **Évaluation formative**

- Se fera tout au long de la formation et fera l'objet de communications entre l'enseignant et l'étudiant pour assurer une rétroaction constructive.
- Des rencontres individuelles auront lieu à mi-parcours afin de faire le point sur les forces, faiblesses et éléments à travailler.

### **Modalités de réussite**

- Présence obligatoire à tous les cours
- Un minimum équivalent à 70% est nécessaire pour la théorie et la pratique afin d'obtenir l'attestation de réussite de l'Institut de soins podologiques.
- En cas d'échec : chaque situation sera évaluée individuellement et s'il y a lieu, des modalités de reprise seront déterminées conjointement entre la direction, les enseignants et l'étudiant. Des frais supplémentaires sont à prévoir en cas de reprise.

## CONTRAT D'ENGAGEMENT

Nom en lettres moulées : \_\_\_\_\_



### 1. Discipline d'études

Je comprends que cette formation en soins podologiques est intensive et exigeante, qu'elle exige rigueur, discipline et investissement personnel (environ 4 h/semaine). Peu importe mon expérience préalable en soins infirmiers, je m'engage à étudier régulièrement la théorie reliée à ce domaine pour garantir la qualité de mon parcours.

### 2. Engagement aux pratiques

Je comprends que, pour le volet pratique de la formation, je devrai être jumelé à une infirmière ou une infirmière auxiliaire, afin de donner ou recevoir le PTI (plan thérapeutique infirmier) conditionnel à l'exécution du soin par l'infirmière auxiliaire. Je comprends que j'aurai à évaluer mon partenaire et que je serai aussi évalué par mon coéquipier dans cette collaboration.

### 3. Gestion des travaux et des soins à domicile

Je comprends qu'il est de ma responsabilité de consulter régulièrement les communications par courriel, sur Messenger ou sur Google Classroom afin d'être à jour dans l'ensemble des lectures, informations ou travaux qui me seront demandés. L'accès à une imprimante sera nécessaire pour imprimer certains documents. Tous les travaux sont obligatoires, peu importe leur pondération. Je reconnais que les excuses ne seront pas acceptées et que c'est à moi de m'organiser pour répondre aux exigences de la formation. Je comprends que les enseignants ne sont pas à ma disposition 7 jours sur 7, à toute heure de la journée, donc je me montre souple et raisonnable.

### 4. Attitude et ouverture aux critiques

Je comprends que l'attitude idéale est un équilibre entre confiance et humilité. Je m'engage à accepter les recommandations et la critique constructive pour m'améliorer.

### 5. Respect des rendez-vous et des clients

Je reconnais que la formation me prépare aux réalités du travail en rendez-vous, incluant les retards et annulations. En cas d'absence, je m'engage à avertir par téléphone et à attendre une confirmation verbale ou écrite, pour éviter tout désagrément aux clients et aux formateurs.

### 6. Kits d'instruments stérilisés

Je comprends qu'il est impératif de disposer de deux kits d'instruments stérilisés en tout temps pendant les journées de pratique et que cette exigence est essentielle.

### 7. Maintien de la propreté et de l'espace

Je comprends que je suis responsable de la propreté et de l'organisation de mon espace de travail, et qu'il est important de respecter cet environnement partagé.

### 8. Présences et gestion des absences

Je comprends que la présence aux cours et la réalisation de tous les travaux sont obligatoires. Je reconnais qu'aucune session de rattrapage ne sera offerte pour les cours manqués et aucun accompagnement personnalisé ne me sera offert à l'extérieur des heures de cours ou des plages-horaires prévues à cette fin. Il est de ma responsabilité de poser mes questions dans les moments opportuns et de rattraper la matière de façon autonome (ex. avec l'aide de mes collègues) si le besoin se présente.

Initiales : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## CONTRAT D'ENGAGEMENT

Nom en lettres moulées : \_\_\_\_\_



### 1. Discipline d'études

Je comprends que cette formation en soins podologiques est intensive et exigeante, qu'elle exige rigueur, discipline et investissement personnel (3-4 h/semaine). Peu importe mon expérience préalable en soins infirmiers, je m'engage à étudier régulièrement la théorie reliée à ce domaine pour garantir la qualité de mon parcours.

### 2. Engagement aux pratiques

Je comprends que, pour le volet pratique de la formation, je devrai être jumelé à une infirmière ou une infirmière auxiliaire, afin de donner ou recevoir le PTI (plan thérapeutique infirmier) conditionnel à l'exécution du soin par l'infirmière auxiliaire. Je comprends que j'aurai à évaluer mon partenaire et que je serai aussi évalué par mon coéquipier dans cette collaboration.

### 3. Gestion des travaux et des soins à domicile

Je comprends qu'il est de ma responsabilité de consulter régulièrement les communications par courriel, sur Messenger ou sur Google Classroom afin d'être à jour dans l'ensemble des lectures, informations ou travaux qui me seront demandés. L'accès à une imprimante sera nécessaire pour imprimer certains documents. Tous les travaux sont obligatoires, peu importe leur pondération. Je reconnais que les excuses ne seront pas acceptées et qu'il revient à moi de m'organiser pour répondre aux exigences de la formation. Je comprends que les enseignants ne sont pas à ma disposition 7 jours sur 7, à toute heure de la journée, donc je me montre souple et raisonnable.

### 4. Attitude et ouverture aux critiques

Je comprends que l'attitude idéale est un équilibre entre confiance et humilité. Je m'engage à accepter les recommandations et la critique constructive pour m'améliorer.

### 5. Respect des rendez-vous et des clients

Je reconnais que la formation me prépare aux réalités du travail en rendez-vous, incluant les retards et annulations. En cas d'absence, je m'engage à avertir par téléphone et à attendre une confirmation verbale ou écrite, pour éviter tout désagrément aux clients et aux formateurs.

### 6. Kits d'instruments stérilisés

Je m'engage à avoir deux kits d'instruments stérilisés à chaque journée de stage clinique.

### 7. Maintien de la propreté et de l'espace

Je suis responsable de la propreté et de l'organisation de mon espace de travail, et je consens bien entretenir les items que j'utilise dans le local (frigo, micro-ondes, etc.).

### 8. Présences et gestion des absences

Je comprends que la présence aux cours et la réalisation de tous les travaux sont obligatoires. Je reconnais qu'aucune session de rattrapage ne me sera offerte pour les cours manqués et aucun accompagnement personnalisé ne me sera offert à l'extérieur des heures de cours ou des plages-horaires prévues à cette fin. Il est de ma responsabilité de poser mes questions dans les moments opportuns et de rattraper la matière de façon autonome (ex. avec l'aide de mes collègues) si le besoin se présente.

Initiales : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

#### 9. Communication proactive et transparente

Je m'engage à communiquer clairement et rapidement toute préoccupation ou tout besoin d'éclaircissement pour éviter que des malentendus n'entravent mon parcours de formation.

#### 10. Programme de formation hybride et enregistrements vidéo

Je reconnais que je fais partie d'un programme hybride de l'IS PQ. Dans ce cadre, certains cours pourront être enregistrés afin de monitorer la qualité de l'expérience éducative et d'apporter des ajustements si nécessaire. Si des enregistrements de ces cours sont utilisés pour du matériel publicitaire ou pédagogique, les visages des participants ne seront pas identifiables, sauf si une autorisation explicite m'a été demandée et accordée.

#### 11. Réussite ou échec

Je comprends que le paiement de cette formation ne garantit pas la réussite. Le succès dépend de mon engagement et de mes efforts, et il revient à moi d'assurer ma progression académique de façon sérieuse et autonome. Des avertissements verbaux ou écrits vous seront donnés si vous ne progressez pas au rythme qui est attendu. Ceux-ci consisteront d'un signal d'alarme qu'il se peut que vous vous dirigiez vers un échec si vous ne vous ajustez pas. En cas d'absence à un examen ou en cas d'échec, je comprends que les mesures de reprise sont à mes frais (entre 150 à 300 \$ selon le cas).

#### 12. Interruption de formation

Je comprends et accepte que l'institut se réserve le droit d'interrompre ma formation pour tout motif raisonnable, incluant, sans s'y limiter, des manquements aux exigences de la formation, des travaux non réalisés selon les échéanciers demandés, un non-respect des ententes de paiement ou une attitude non conforme aux valeurs de respect et de professionnalisme attendues. Je comprends et accepte qu'aucun remboursement ne me sera offert si on doit interrompre ma formation.

#### 13. Maîtrise de l'environnement office, des technologies et du français

Je comprends qu'un cours hybride implique la création de travaux sur ordinateur et le dépôt de certains documents sur des plateformes électroniques. Je reconnais avoir les habiletés nécessaires pour réaliser des travaux sur Word et PowerPoint ou de faire preuve de débrouillardise pour aller chercher l'aide nécessaire par moi-même au besoin. Si le français n'est pas ma langue première, il est de ma responsabilité de trouver les stratégies pour bien assimiler les notions enseignées, les devoirs et autres exigences.

#### 14. Paiement de la balance des frais de formation

Je reconnais que la balance des frais de formation, au montant de 1 540 \$, doit être acquittée au plus tard le jour du premier cours. Le paiement du solde s'effectue en accédant à la page de la formation achetée sur le site Internet de l'Institut ([www.100-t.ca](http://www.100-t.ca)), en sélectionnant l'option « Balance des frais – 1 540 \$ » et en effectuant le paiement par virement Interac afin de générer la facture correspondante.

À défaut de paiement dans le délai prescrit, mon inscription pourra être refusée, suspendue ou annulée, sans possibilité de transfert, conformément aux politiques en vigueur.

Par la signature de ce contrat, je m'engage à respecter toutes les clauses stipulées et accepte les conséquences applicables en cas de non-respect.

ÉTUDIANT(E) :

Nom (lettres moulées) : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_